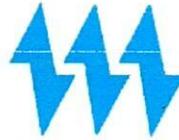


SOMELEC

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr



Affichage N° 5800

Prestations de service

DA N° 086-10/DP/CHNM du 06/05/2025

Date d'ouverture : Jeudi 08 Mai 2025 à 12:00

 Objet : Appel d'offres

Description : Remplacement des deux roulements de l'alternateur et l'accouplement moteur /alternateur du GR5, moteur MAN 6L21-31 de la centrale hybride de Néma

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Prestation de service et fourniture des pièces et le matériel nécessaire, pour les travaux de remplacement des deux roulements (avant et arrière) de l'alternateur et l'accouplement moteur /alternateur du GR5, moteur MAN 6L21-31 de la centrale hybride de Néma	U	Alternateur ABB de Type: AMG 0500LP06 DBA N°:1502CA102	1
2	Roulement alternateur	U	SKF NU 1026 ML/C3 09 2400	2
3	Accouplement alternateur / moteur	U	Alternateur ABB de Type: AMG 0500LP06 DBA	1
NB : - La fourniture des pièces est à la charge du prestataire de service. - Le soumissionnaire doit présenter une attestation d'avoir fait des travaux similaires. - Voir le cahier de charge ci-joint.				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : Centrale hybride de Nema
- 4) **Délai de execution :**
 - 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidential et N° Affichage >> au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements **Jeudi 08 Mai 2025 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
 - 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
 - 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
 - 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
 - 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
 - 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur** SOMELEC ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)



Objet : Cahier des charges pour la maintenance L4 de l'alternateur du DG05.

I- Introduction

- Objet du cahier des charges : la remise en service du G5 de la centrale hybride de Nema qui a un problème de roulements paliers alternateurs ainsi que l'accouplement entre le moteur et l'alternateur.

II- Caractéristiques de l'alternateur

- Le type et le modèle de l'alterneur ABB AMG 0500LP06 BDA
- Puissance nominale : 1562 kW et vitesse de rotation : 1000 tr/min.

III- Prestations attendues

- Fourniture et remplacement de deux roulements avant et arrière du palier alternateur ABB AMG 0500LP06 BDA .
- Fourniture et remplacement de l'accouplement alternateur (ABB AMG 0500LP06 BDA) -moteur (MAN 6L21/31)
- Fourniture d'un kit L4 pour la maintenance L4 de l'alternateur
- Prestation de service pour l'exécution de la maintenance L4.

IV- Dispositif opérationnel : Les capacités d'Exécution

- Le soumissionnaire doit être capable de s'approvisionner en outillage spécifique nécessaire à cette opération complexe.
- Le soumissionnaire devra avoir une équipe technique mécanique électrique et incluant un soudeur qualifié

Cette équipe doit être aussi capable d'intervenir les 72 Heures suivant la demande d'intervention dans la période de garantie pour assurer la continuité du service.

- Une réalisation d'un travail similaire est exigée avec certificat de bonne exécution pour attester de l'expérience et de la qualité du travail (des photos, Contrats, autres documents pouvant attester la véracité de l'expérience)



V- Délai

- Délais de réalisation des travaux est 3 semaines.

VI- Sécurité et environnement

- Le soumissionnaire doit faire les mesures de prévention des risques lors de l'intervention.
- Un nettoyage de chantier est exigé après les travaux

Le Directeur Production et Transport

